

OFFRE D'EMPLOI

La Ville d'Annemasse recherche pour sa Direction Enfance - Éducation :

un Auxiliaire de Puériculture (h/f) A temps complet

- Recrutement par voie statutaire ou contractuelle

Ville d'Annemasse – Un Territoire Dynamique et Innovant

Annemasse, **ville de 38 000 habitants** (surclassée **40 000 – 80 000 habitants**), se situe au cœur d'un bassin de vie attractif, le **Grand Genève** (950 000 habitants). Idéalement placée entre lac et montagnes, à proximité immédiate d'un environnement naturel préservé, elle bénéficie d'un **fort dynamisme démographique, économique et urbain**, porté par des projets structurants qui façonnent son évolution.

Avec **750 agents** et un budget de **85 millions d'euros**, la Ville d'Annemasse s'engage depuis plusieurs années dans une démarche managériale innovante, baptisée « **LAB Collectivité** » (Libérante, Agile et Bienveillante). Cette approche favorise un cadre de travail collaboratif et responsabilisant. Pour en savoir plus sur la promesse employeur de la Ville : <https://www.calameo.com/read/00441008245ebb27ea483>

Sous l'autorité de la responsable de la structure, l'auxiliaire de puériculture prend en charge l'enfant dans sa globalité au sein d'un accueil collectif. Il crée un climat de confiance autour de l'enfant et de sa famille.

Rattaché au service Petite Enfance, l'auxiliaire de puériculture est affecté dans une crèche et **peut au fil des années être changé d'affectation au sein du service Petite Enfance ou être déployée en renfort sur les autres structures si besoins ponctuels**. Il travaille dans le cadre du projet social et pédagogique de la structure, ainsi que dans le respect du règlement intérieur.

Accompagnement de l'enfant

- Réaliser les soins d'hygiène, de confort et de sécurité ;
- Respecter les rythmes et besoins individuels ;
- Participer activement aux temps de repas et aux activités de la journée ;
- Observer les enfants, repérer leurs besoins et valoriser leurs compétences.

Éveil et développement

- Animer des activités d'éveil adaptées à chaque tranche d'âge ;
- Garantir un environnement affectif rassurant et stimulant ;
- Prendre en charge de petits groupes d'enfants dans une dynamique éducative.

Lien avec les familles

- Créer une relation de confiance à travers des échanges quotidiens ;
- Accompagner et soutenir la parentalité dans le respect de chacun.

Travail en équipe, en réseau et projet pédagogique

- Participer à l'élaboration, l'évaluation et l'évolution du projet pédagogique ;
- Assurer une communication fluide avec l'équipe pour garantir la continuité de l'accompagnement ;
- Contribuer aux réunions d'équipe et aux temps de réflexion collective ;
- Être mobile ponctuellement au sein des structures du service Petite Enfance selon les besoins.

Compétences attendues

- Bonne communication avec les enfants et les familles, dans le respect de la posture professionnelle ;

- Capacité à travailler en équipe tout en faisant preuve d'autonomie ;
- Sens de l'initiative et créativité pédagogique ;
- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité ;
- Capacité à se remettre en question et à évoluer en continu ;
- Respect du secret professionnel.

Qualités personnelles

- Patience, bienveillance et écoute ;
- Sens de l'organisation et disponibilité ;
- Esprit d'équipe et adaptabilité ;

Diplômes ou qualifications acceptés (catégorie 1) ou (catégorie 2)

- Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture,
- Infirmière de puéricultrice (IPDE),
- Infirmier diplômé d'état (IDE),
- Diplôme d'état de psychomotricien (DEPS),
- Diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE)
- CAP petite enfance
- CAP d'accompagnant éducatif petite enfance

Conditions d'exercice

- Temps plein : 35 heures
- attestation d'honorabilité exigée : demande à déposer sur le site honorabilite.social.gouv.fr à l'aide des identifiants France Connect

Rémunération

Pour les titulaires : Rémunération statutaire, régime indemnitaire

Pour les CDD : Rémunération en fonction du profil et de l'expérience

Avantages

Prime de fin d'année, participation éventuelle de la Ville à la protection sociale (jusqu'à 600€/an), indemnité de résidence, titres restaurant, prise en charge par la Ville de l'adhésion au CNAS sous conditions, participation à l'abonnement de transport en commun (75%)

Postes à pourvoir le plus rapidement possible

Date limite de dépôt des candidatures : 31 MARS 2026 (cachet de la poste faisant foi)

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature (CV + lettre de motivation)

Via le site internet <https://www.annemasse.fr> (offres d'emploi)

OU

par courrier postal

À Monsieur Le Maire - Service des Ressources Humaines - B. P. 530 - 74107 ANNEMASSE CEDEX